

**FOYER SOCIO ÉDUCATIF (FSE)  
COLLÈGE PAUL D'AUBAREDE**

**Le foyer qu'est-ce que c'est ?**

*C'est un lieu de détente, de jeux pour tous les enfants inscrits au foyer socio éducatif. Un comportement correct s'impose : le Règlement Intérieur s'applique de fait.*

*Salle équipée de fauteuils, de jeux de société, de deux baby-foot, de tables de ping-pong.*

*Sur la base du volontariat, certains clubs peuvent être prévus sur l'année scolaire (journal, club sciences, développement durable...)*

**Pour profiter de la salle du foyer et participer aux activités, Il faut IMPÉRATIVEMENT verser une cotisation annuelle de 10€ pour 1 enfant, 18€ pour 2 enfants, 9€ par enfant supplémentaire.**

Le foyer peut participer au financement de certaines sorties scolaires organisées par les professeurs.

Les élèves adhérents peuvent aussi bénéficier d'une réduction sur certains concours organisés par l'établissement (BIOS, Kangourou, Big Challenge,...)

**L'ACCÈS AU FOYER, SES JEUX ET SES ACTIVITÉS n'est autorisé qu'aux enfants inscrits et donc adhérents**

**Foyer Socio Éducatif - FSE  
Collège Paul d'Aubarède  
Saint Genis Laval**

**Inscription facultative année scolaire 2024/2025**

Je soussigné(e) M. Mme.....

Père, mère, tuteur (rayer les mentions inutiles) de l'élève :

NOM.....

PRÉNOM.....

CLASSE.....

*Inscris mon enfant à l'association Foyer Socio Éducatif – FSE - pour l'année scolaire 2024/2025 et verse une cotisation de 10 € par enfant ou 9€ par enfant à partir de 2 enfants.*

*Il pourra participer ainsi aux animations proposées entre 12h45 et 13h20; il aura accès à la salle du foyer et aux activités qui s'y déroulent et bénéficiera d'une réduction pour les concours.*

A Saint Genis Laval, le.....

Signature

Chèque à l'ordre de F.S.E. Collège Paul d'Aubarède

Espèces